



n° 52
Juin 2015

Mairie de YAINVILLE

YAINVILLE FLASH

Site internet de la Commune

OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30
et de 14 h à 18 h

☎ 02.35.05.92.25

📠 02.35.37.33.82

✉ mairie.de.yainville@wanadoo.fr

L'accès est maintenant possible pour tous à l'adresse suivante : www.mairie-yainville.fr.
Vous y trouverez les informations facilitant un certain nombre de vos démarches.
Les associations sont invitées à déposer régulièrement en Mairie les informations et manifestations qu'elles souhaitent voir figurer sur ce site.
Vous souhaitant bonne navigation ! ■

The screenshot shows the homepage of the Yainville website. At the top, there is a navigation menu with categories: COMMUNE, VIE MUNICIPALE, VIE PRATIQUE, JEUNESSE, and VIE ASSOCIATIVE. Below the menu, there is a search bar and a section titled 'Editorial' with a sub-header 'Chères Yainvillaises, Chers Yainvillais'. The editorial text discusses the website as a useful tool for residents and mentions the annual bulletin. There is also an 'AGENDA' section for the dates 17, 18, and 19 July 2015, featuring the 'Fête de la Sainte Madeleine'.

PETARDS & ARTIFICES



Il est nécessaire d'avoir **18 ans** pour acheter des pétards et feux d'artifice de catégorie 2 et 3, et **12 ans** pour la catégorie 1.

Ces articles festifs sont dangereux pour les utilisateurs et leur entourage. Ils peuvent entraîner de graves blessures ou provoquer des incendies.

Il convient notamment de veiller au respect du voisinage.

Un arrêté préfectoral interdit leur vente et leur utilisation pour les fêtes de fin d'année et durant le mois de juillet.

La réglementation prévoit que ces artifices soient marqués CE et conformes aux normes les concernant. ■

DEJECTIONS CANINES



Il est à nouveau nécessaire

d'effectuer un rappel concernant les déjections canines, qui ne sont pas ramassées par les propriétaires d'animaux. Il est fort désagréable pour les promeneurs et les enfants, en cette période estivale, de ne pas pouvoir profiter des espaces verts du fait des déjections.

Nous comptons vivement sur votre compréhension et

PLAN CANICULE 2015

Comme chaque année, le plan canicule est activé à compter du 1er juin.

Les personnes âgées, handicapées, ou isolées à domicile sont invitées à prendre contact auprès de la mairie **02 35 05 92 25** afin de s'y faire recenser. Cela facilitera le suivi en cas d'épisode de forte chaleur. ■

FEUX DE JARDINS



Les déchets générés par l'entretien des espaces verts ne doivent pas être laissés sur l'espace public

mais déposés dans le bac marron (dont la collecte a lieu toutes les semaines à cette époque de l'année), ou à la déchetterie de votre choix ou bien transformés en compost.

Ces déchets ne doivent en aucun cas être brûlés afin d'éviter tout trouble du voisinage, le risque d'incendie et la propagation de polluants.

Merci de votre compréhension. ■

ANIMATIONS LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX

✓ **jeudi 16 Juillet à 10h :**

Randonnée nature
au pas des ânes

Au pas des ânes, partez à la découverte des paysages de bords de Seine et faites connaissance avec la faune et la flore des plaines, forêts et zones humides ! Pensez à apporter votre pique-nique et à vous chausser de bonnes chaussures. Prêt de paires de jumelles et de matériel d'observation des insectes.

Durée animation de 10h à 17h.
Rendez-vous : parking de la mairie de Yainville.

Animations gratuites, réservation facultative. Renseignements à la LPO Haute-Normandie au 07 88 60 90 67. ■

Comité des Fêtes

14 juillet : Jeux MJAC / Comité des Fêtes
à partir de 9h45

Fête Sainte-Madeleine**Champ de Foire**

Vendredi 17 juillet :

- 13h30 Concours de Pétanque enfants
- 20h Ouverture de la fête foraine
- 21h30 Retraite aux flambeaux

Samedi 18 juillet :

- 13h15 Concours de Pétanque ouvert à tous
- 23h Feu d'artifice

Dimanche 19 juillet :

- 11h30 Dépôt de gerbes au Monument aux Morts
- 12h45 Repas champêtre
- 16h30 Concert de Jeane Manson
- 9h -18h Foire à tout

Tarif : 18€ (enfant-12ans : 8€)

Renseignements :

Pascal RENAULT ☎ 02 35 77 90 31

Nathalie DARNANVILLE ☎ 06 79 40 43 54 ■

**Club
des Loisirs**

Repas à thème
Jeudi 30 juillet

Voyage
du 11 au 18 septembre

Renseignements :
Jean-Yves CREVEL
☎ 02 35 37 95 21 ■

Yainville naturellement

Marché de la Nature
Dimanche 30 août
de 9h à 18h
Sur le champ de foire

Exposants de produits
régionaux,
Démonstration canine ...

Quelques stands
restent disponibles
Contact : Laëtitia BOITTOUT
☎ 02 35 37 20 41 ■

Journées du Patrimoine

Samedi 19 septembre et dimanche 20 septembre

Visite libre et gratuite

de 15h à 18h

- ✓ de l'**Eglise Saint André** du XI^{ème} siècle
- ✓ de la **Mairie**

Concert

trio de cordes, violons alto et violoncelles
à l'**Eglise**,
Samedi 19 sept. à 18h30 ■

Maison des Jeunes et d'Animation Culturelle**L'Accueil de Loisirs des 6/13 ans du lundi 6 Juillet au 28 Août 2015
À la salle des sports de Yainville**

Accueil du matin 8h30 à 9h30
Départ le soir de 17h00 à 17h30

10^{ème} édition du Challenge BPDJ 76

Les 8 et 9 juillet 10/12 ans
(10 places)

Organisé par la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile de ROUEN, cette manifestation se déroulera sur le complexe sportif Pierre de Coubertin au TRAIT et consiste en une alternance de matchs de football sous forme de tournoi et de passages dans des ateliers pédagogiques.

Tarif : 30 €

Les écuries de St Paër

Du Mardi 21 au vendredi 24 juillet
7/13 ans (15 places)
Camping, équitation, attelage...

Tarif : 110 €

Sorties Juillet

Mardi 07 Juillet : Piscine Ecauxbulles
Lundi 13 Juillet : Piscine Ecauxbulles
Jeudi 16 Juillet : Biotropica
Mardi 21 Juillet : Piscine Ecauxbulles
& départ camp équitation
Merc. 29 Juillet : Piscine Ecauxbulles
Jeudi 30 Juillet : Golf Mesnil s/ Jumèges

Sorties Août

Mardi 4 Août : Piscine Ecauxbulles
Vendredi 7 août : Parc naturel régional Atelier impression végétale sur tissu
Mardi 11 Août : Piscine Ecauxbulles
Jeudi 13 Août : Epopée Médiévale
Mardi 18 Août : Piscine Ecauxbulles
Jeudi 20 août : à la découverte des dinosaures Allouville Bellefosse

Mardi 25 août : Piscine Ecauxbulles
Vend. 28 Août : Parc du Bocasse ■

YAINVILLE
Jeux familiaux
14 Juillet 2015

Pour les enfants et pour les plus grands
Inscriptions à partir de 9h45
à la Maison des jeunes

Course VTT
Lancé d'osufs
Joutes gonflables
Récompenses pour les enfants
Dépôt de gerbes à 12h00
Pot de l'amitié

Avec la participation du Comité des Fêtes de Yainville
Renseignements: MJAC, 273 rue T. Pourhomme 02.35.57.20.43

Avis d'enquête publique

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Par arrêté n°PPAC-AD-144-15 du 8 juin 2015, le Président de la Métropole Rouen Normandie a prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Le Trait - Yainville. Les modalités de la mise à disposition du public ont été définies par délibération du Conseil Métropolitain de la Métropole Rouen Normandie en date du 29 juin 2015.

Le dossier de la modification simplifiée du PLUI et un registre où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public, seront mis à la disposition du public à la Mairie de Le Trait (du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00), à la **Mairie de Yainville (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00)** et au Siège de la Métropole Rouen Normandie située 14 bis Avenue Pasteur – BP 50 589 76 006 ROUEN Cedex (du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00) **du 17 août au 18 septembre 2015 inclus.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Madame Amélie DUPRAY, Gestionnaire Urbanisme au pôle de proximité Austreberthe-Cailly de la Métropole :

amelie.dupray@metropole-rouen-normandie.fr

Conseil Municipal du 4 juin

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN D'URBANISME REGLEMENTAIRE DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE

Un service commun géré par la Métropole Rouen Normandie a été mis en place pour assurer les missions de définition et de mise en œuvre de l'instruction des autorisations en matière d'urbanisme réglementaire et en faire profiter les communes bénéficiaires jusqu'au 30 juin 2015 des services de l'Etat. Ces communes disposent par ailleurs d'un document d'urbanisme opposable aux tiers, rendant de ce fait le maire compétent pour délivrer au nom de sa commune les actes relatifs à l'occupation des sols.

Il s'appliquera aux certificats d'urbanisme pré opérationnels (b), déclarations préalables « construction » et « aménagement », permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir.

Les certificats d'urbanisme de simple information (a) et les attestations de non opposition ou certificats de conformité restent de la compétence des communes.

La convention qu'il vous est proposé d'approuver aujourd'hui a pour objet d'une part, de permettre l'adhésion de la commune au service commun d'urbanisme réglementaire de la Métropole Rouen Normandie et d'autre part, de définir les rôles respectifs de la commune et de la Métropole en matière d'instruction, dans le cadre du champ d'intervention précisé ci-dessus.

Elle fait également l'objet d'une approbation par le Conseil de la Métropole et prendra effet au 1^{er} juillet 2015, sous réserve de notification.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DECIDE d'approuver le projet de convention.

CONVENTION AVEC L'ETAT RELATIVE AU RACCORDEMENT D'UNE SIRENE ETATIQUE AU SYSTEME D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS (SAIP)

Les services de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise (DGSCGC) ont conçu un nouveau dispositif, le système d'alerte de d'information des populations (SAIP).

Il est proposé au Conseil d'approuver une convention portant sur le raccordement au système d'alerte et d'information des populations d'une sirène d'alerte, propriété de l'Etat, installée sur le Foyer Municipal Jean Louis CLAUDET, bâtiment propriété de la Commune de YAINVILLE.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DECIDE d'approuver le projet de convention joint en annexe relatif au raccordement d'une sirène étatique au système d'alerte et d'information des populations (SAIP)

REALISATION D'UNE ŒUVRE D'ART – ADOPTION DU PROJET PRESENTE PAR Edith MOLET OGHIA, PLASTICIENNE

Madame le Maire présente le projet de commande de réalisation d'une œuvre contemporaine pour la ville, à la plasticienne Edith MOLET OGHIA. En s'appuyant sur le tracé naturel du territoire, qui évoque un Y comme l'initiale de YAINVILLE, la plasticienne mettra en valeur les éléments forts de l'identité – présente et passée – de la commune et réalisera une sculpture, qui sera une sorte de « Portrait » de YAINVILLE.

Cette sculpture sera intitulée « La Figura » ou « Portrait d'un territoire normand ».

Cette œuvre, qui déclinera la notion de portrait, de façon originale et contemporaine, pourra être intégrée dans le cadre du Festival Normandie Impressionniste 2016, qui porte également sur le thème du « Portrait ».

Le montant de la rémunération de la plasticienne s'élève à 19 000 € auquel s'ajoute 3 000 € pour la réalisation du socle et l'éclairage de la sculpture, soit un total estimé à 22 000 € TTC.

Madame le Maire signale le caractère « fédérateur » de ce projet de « sculpture-portrait », puisqu'il a suscité l'envie d'entreprises de la commune de y participer en apportant leur « savoir-faire » pour certaines étapes de la fabrication.

Ce projet sera aussi « participatif » puisque les habitants de la commune, enfants et adultes, seront conviés à participer à une journée festive en juillet 2016 où, avec l'aide de la plasticienne, ils livreront un portrait humain de leur territoire.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, APPROUVE la commande d'une œuvre contemporaine dénommée « La Figura » ou « Portrait d'un territoire normand » à la plasticienne Edith MOLET OGHIA.

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE ANNEE 2015/2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de YAINVILLE,

- **FIXE** comme suit pour l'année 2015/2016, les tarifs du restaurant scolaire :

- **Ecole Élémentaire** :

1^{er} enfant : **2,75 €** ; 2^e enfant : **2,45 €** ; 3^e enfant et plus : **2,15 €**

- **Ecole Maternelle** :

1^{er} enfant : **2,55 €** ; 2^e enfant : **2,35 €** ; 3^e enfant et plus : **2,05 €**

- **Adultes** : **4,40 €**

PERSONNEL COMMUNAL - CREATION DE POSTES NON TITULAIRES POUR LES BESOINS SAISONNIERS 2015

Madame le Maire expose aux Conseil Municipal que pour pallier le déficit de personnel titulaire pendant la période de congés d'été 2015, il est nécessaire de recruter du personnel saisonnier.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, DECIDE la création, à compter du 1^{er} juillet 2015, de 2 emplois non titulaires à Temps Complet pour assurer le remplacement du personnel titulaire pendant les congés d'été 2015.

NOMINATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DE L'AREHN (AGENCE REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE HAUTE-NORMANDIE)

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DESIGNE Madame Anne-Marie DELMAS, Adjointe au Maire, afin de représenter la Commune de YAINVILLE auprès de l'AREHN (Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie).

3-24 BUDGET PRINCIPAL 2015 COMMUNE – ADMISSION EN NON VALEUR

LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DECIDE d'admettre en non-valeur la somme de 2 556 €

3-25 BUDGET ANNEXE 2015 LOCAL COMMERCIAL – ADMISSION EN NON-VALEUR

LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DECIDE d'admettre en non-valeur la somme de 3 096,55 €. ■

Yainville en images ...



8 mai - Médaillés du travail



Sortie des Anciens Combattants « sous les ponts de Paris »



Club des Loisirs - Repas Commercial



Sortie Lauréats Jardins Fleuris à Veules les Roses



Sortie Club des Loisirs



Club des Loisirs - Fête des voisins



Présentation des travaux et Distribution des Prix à l'École Maternelle



Feu de Saint-Jean



Pique nique musical du Conservatoire du Val de Seine



Spectacle de Cirque et Remise des Prix de l'École Élémentaire



Tournoi de Tennis

